Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 9370535
Centre d'intérêt: 630

Brunet, Roland.

La bibliographie : un outil d'apprentissage : [instrument de réflexion] / Roland Brunet. -- [Montréal] : Université du Québec à Montréal, Service de pédagogie universitaire : Edition médiatique, 1982.
58 f. en foliotation multiple ; 28 cm.

La couv. porte en outre: Recherche-action sur les conditions d'apprentissage des étudiants adultes. Comprend des bibliogr.

Vedette(s)-secondaire(s): Université du Québec à Montréal. Service de pédagogie universitaire

Descripteur(s): Bibliographie * Lecture * Etudiant adulte * Opinion de l'enseignant * Opinion de l'étudiant * Questionnaire * Guide * Education des adultes * Universitaire (Ordre d'enseignement)

Document de réflexion à l'intention des professeurs sur la question de la bibliographie comme instrument d'apprentissage de l'étudiant adulte. Il comprend quatre fascicules indépendants mais complémentaires: 1- Enquête sur l'utilisation de la bibliographie par les étudiants adultes de l'UQAM (ces derniers ne lisent qu'un ou deux des documents suggérés et ne recourent qu'en petit nombre à la bibliothèque); 2- Des professeurs de l'UQAM expriment leurs vues sur la question de la bibliographie et des habitudes de lecture des étudiants; 3- La place de la lecture dans le travail universitaire: quatre étudiants s'expriment sur la question; 4- Guide à l'intention des professeurs pour les aider à améliorer le rendement informatif et la portée pédagogique de la bibliographie.

Type de document:

Service de pédagogie universitaire

Université du Québec à Montréal

Bibliothèque des sciences de l'éducation

9370535

A

LA BIBLIOGRAPHIE: UN OUTIL D'APPRENTISSAGE

CENTRE DE DOCUMENTATION
FORMATION DES MAÎTRES

INTRODUCTION

Roland Brunet
Service de pédagogie universitaire
Septembre 1982

Goethe disait à Eckermann

"Les braves gens ne savent pas ce qu'il coûte de temps et de peine pour apprendre à lire. J'ai travaillé à cela quatre-vingts ans et je ne peux pas dire que j'y sois arrivé".

Parmi les outils mis à la disposition des étudiants pour les guider dans leurs travaux, il n'y en a sans doute aucun dont l'usage soit aussi répandu dans l'université, que la bibliographie. Aussi considérer cette dernière ainsi que certains le font, comme un simple document administratif lié au rituel de justification scientifique, constitue une erreur pédagogique d'autant plus grave que la bibliographie est directement fonctionnelle à une activité d'apprentissage fondamentale, la lecture. Or, la performance étudiante en matière de lecture est jugée par l'ensemble des professeurs comme déplorable: le sentiment de chacun étant que les étudiants lisent peu et lisent mal. Que le Service de pédagogie universitaire juge utile, dans le cadre de sa recherche action sur les conditions d'apprentissage des adultes, de préparer à l'intention des professeurs un instrument de réflexion sur la question de la bibliographie n'étonnera donc personne.

Dans l'élaboration de ce document, le SPU a procédé d'abord à l'analyse de plus de cent cinquante bibliographies produites à l'UQAM. Considérées du strict plan de leur fonction documentaire, plusieurs des bibliographies analysées pourraient sur un rapport ou l'autre, atteindre à un plus grand degré de pertinence. Aussi, le SPU a-t-il demandé à des spécialistes de la question de fournir quelques repères pour supporter les professeurs dans l'élaboration de la bibliographie. Ces matériaux constituent la matière d'un guide préparé à leur intention. Il a ensuite procédé à une enquête auprès d'au-delà de deux cents étudiants dans l'intention de connaître l'usage qu'ils font des bibliographies qu'on leur fournit. Malgré qu'ils soient en général satisfaits de l'outil en question, qu'ils le consultent pour la plupart, les étudiants nous apprennent qu'ils ne lisent qu'un ou deux des documents suggérés et qu'ils ne recourent qu'en petit nombre à la bibliothèque. Pour qui se préoccupe de

la fonction pédagogique de la bibliographie, les résultats d'une telle enquête offrent ample matière à réflexion. Cette réflexion, le SPU a voulu l'amorcer en interrogeant douze professeurs sur la conception qu'ils se font de la bibliographie et sur la perception qu'ils ont des habitudes de lecture des étudiants. Ces témoignages, d'une grande lucidité, où des enseignants se penchant sur des questions qu'ils estiment capitales, jettent un cri d'alarme, constituent des matérieux précieux pour un débat que nous souhaitons voir se poursuivre dans toute la communauté universitaire. Enfin, il importait pour le SPU de ne pas clore ce dossier sur la bibliographie sans donner la parole à quelques étudiants. Les commentaires qu'ils nous livrent sur leurs habitudes de lecture, sur les contraintes qui sont les leurs, sur les difficultés qu'ils éprouvent, les critiques qu'ils formulent à l'endroit des exigences qu'on leur impose, les suggestions qu'ils font aussi de stratégies pédagogiques susceptibles de leur venir en aide, constituent autant d'éléments susceptibles de fournir un éclairage supplémentaire aux problèmes à l'étude.

Pour permettre un usage varié et multiforme de cet instrument de réflexion, nous le présentons sous la forme de quatre fascicules indépendants mais aussi complémentaires les uns par rapport aux autres.

Fascicule numéro 1: Enquête sur l'utilisation de la bibliographie par les étudiants adultes de l'UQAM.

Fascicule numéro 2: Des professeurs de l'UQAM expriment leurs vues sur la question de la bibliographie et des habitudes de lecture des étudiants.

Fascicule numéro 3: La place de la lecture dans le travail universitaire: 4 étudiants s'expriment sur la question.

Fascicule numéro 4: Guide à l'intention des professeurs.

F I N

Niveau(x) d'enseignement : 9 Numéro EDUQ : 9370535
Centre d'intérêt : 630

Brunet, Roland.

La bibliographie : un outil d'apprentissage : [instrument de réflexion] / Roland Brunet. -- [Montréal] : Université du Québec à Montréal, Service de pédagogie universitaire : Edition médiatique, 1982.
58 f. en foliotation multiple ; 28 cm

La couv. porte en outre : Recherche-action sur les conditions d'apprentissage des étudiants adultes. Comprend des bibliogr

Vedette(s)-secondaire(s) : Université du Québec à Montréal. Service de pédagogie universitaire

Descripteur(s) : Bibliographie * Lecture * Etudiant adulte * Opinion de l'enseignant * Opinion de l'étudiant * Questionnaire * Guide * Education des adultes * Universitaire (Ordre d'enseignement)

Document de réflexion à l'intention des professeurs sur la question de la bibliographie comme instrument d'apprentissage de l'étudiant adulte. Il comprend quatre fascicules indépendants mais complémentaires: 1- Enquête sur l'utilisation de la bibliographie par les étudiants adultes de l'UQAM (ces derniers ne lisent qu'un ou deux des documents suggérés et ne recourent qu'en petit nombre à la bibliothèque); 2- Des professeurs de l'UQAM expriment leurs vues sur la question de la bibliographie et des habitudes de lecture des étudiants; 3- La place de la lecture dans le travail universitaire : quatre étudiants s'expriment sur la question; 4- Guide à l'intention des professeurs pour les aider à améliorer le rendement informatif et la portée pédagogique de la bibliographie.

Type de document :

Service de pédagogie universitaire

Université du Québec à Montréal

Bibliothèque des sciences de l'éducation

9370535
B

CENTRE DE DOCUMENTATION
FORMATION DES MAÎTRES

ENQUETE SUR L'UTILISATION DE LA BIBLIOGRAPHIE PAR LES ETUDIANTS ADULTES DE L'UQAM

La bibliographie: outil d'apprentissage
FASCICULE NUMERO 1

L'enquête dont nous présentons ici d'une façon synthétique les résultats a été effectuée à l'automne 1981 par des étudiantes à la maîtrise en bibliothéconomie de l'Université de Montréal. Elle fait partie d'une série de travaux que le Service de pédagogie universitaire de l'UQAM a entrepris dans le cadre de sa recherche-action sur les conditions d'apprentissage des adultes. Comme telle, elle constitue une première étude exploratoire de leur environnement pédagogique.

Questions posées par le Service de pédagogie universitaire

Pour qui n'est pas entraîné au travail intellectuel, les tâches reliées à la pratique de la lecture peuvent être sources de difficultés parfois sérieuses.

En tout premier lieu, la sélection et le repérage des documents peuvent être des tâches complexes pour qui n'est pas un familier des bibliothèques et ce peut être notamment le cas d'un certain nombre d'étudiants adultes. La bibliographie dont l'usage est largement répandu dans l'université devrait en principe constituer un support sur ce plan. Face à cet outil pédagogique, le SPU s'est posé deux questions. La première de ces questions qui a donné lieu à l'analyse constituant la première phase de l'étude entreprise se formule de la façon suivante: en tant qu'outil documentaire, quelles sont les principales caractéristiques des bibliographies distribuées aux étudiants de l'UQAM? La seconde question concerne d'une façon générale le rapport que les étudiants adultes ont avec les documents en cause.

PREMIERE PHASE: LA BIBLIOGRAPHIE COMME OUTIL DOCUMENTAIRE

Analyse des principales caractéristiques des bibliographies

On a procédé dans un premier temps à l'examen de 287 syllabus des cours dispensés dans chacune des six familles de l'UQAM à l'automne 1981. De ce nombre, 166 syllabus, soit 58% comportaient en annexe ou autrement une bibliographie. Considérant les règles de la méthode documentaire, on a choisi de considérer dans l'étude des bibliographies en question les quatre aspects suivants: 1. la présentation (structure et mode de regroupement des références), 2. le type de documents suggérés, 3. la notice bibliographique et 4. les informations pour le repérage et la localisation des documents suggérés.

De l'analyse effectuée, il ressort que dans l'ensemble les bibliographies présentent un minimum d'organisation. Pour ce qui est du type de documents suggérés, il y a une forte prédominance des monographies sur les périodiques et les ouvrages de références. Les notices bibliographiques sont pour leur part, en général, incomplètes. Enfin, les indications sur la localisation des documents sont pour ainsi dire inexistantes.

Du point de vue des exigences de la méthode documentaire qui pose que la bibliographie doit présenter les informations d'une façon claire et précise et faciliter l'utilisation des documents suggérés, les matériaux analysés comportent donc de nombreuses lacunes. La question est de savoir, si ces faiblesses sont perçues comme telles par les étudiants adultes et quel usage ils font en définitive de cet outil de travail.

DEUXIEME PHASE: ENQUETE AUPRES DES ETUDIANTS

Méthodologie et population visée

L'enquête effectuée par voie de questionnaires a touché 276 étudiants inscrits dans douze groupes-cours répartis dans les six familles et choisis à l'aide de la table de Rawdon. De ce nombre, 126 étudiants possédaient le statut d'adultes tel que défini par les conditions d'admission de l'UQAM. Les groupes-cours en question sont les suivants:

Littérature 1005	groupe 01
Mathématiques 1540	groupe 02
Mathématiques 2040	groupe 03
Littérature 1015	groupe 04
Communication 1600	groupe 05
Enseignement professionnel 1731	groupe 06
Arts plastiques 1401	groupe 07
Arts plastiques 5119	groupe 08
Communication 1160	groupe 09
Administration 5210	groupe 10
Enseignement professionnel 1111	groupe 11
Administration 1010	groupe 12

L'échantillon d'étudiants adultes était composé de 65% de femmes et de 35% d'hommes. 54% de la population concernée avait entre 25 et 34 ans. Au niveau de la scolarité terminée, il est à noter que 31% des étudiants adultes détenaient un diplôme d'études secondaires, 25% un diplôme d'études collégiales et 35% un certificat ou un baccalauréat. Plusieurs des étudiants en question avaient donc déjà la scolarité nécessaire pour être admis sur la base d'étudiants réguliers. Aussi peut-on supposer que ceux-ci ont préféré faire valoir leur expérience de travail pour leur admission à l'UQAM.

ANALYSE DES RESULTATS

L'objectif de l'enquête était, rappelons-le, de tenter de cerner le type de rapport que l'étudiant adulte entretient avec la bibliographie, c'est-à-dire la satisfaction qu'il éprouve face à cet outil de travail tel qu'il est conçu par le professeur et le type d'usage qu'il en fait. Le questionnaire dont on trouvera copie en annexe comportait trente questions qu'on a regroupées pour l'analyse des résultats sous sept rubriques.

1. Importance de la bibliographie comme outil de travail (Q. 10, 28 et 29)

   73.8% des étudiants adultes considèrent la bibliographie comme un instrument important; seulement 3.2% ne la considèrent pas importante. Les résultats obtenus pour les répondants adultes sont les mêmes que ceux obtenus pour l'ensemble des répondants. Il n'y a donc pas de différence entre la perception des étudiants en général et celle des étudiants adultes.

2. Utilisation de la bibliographie reçue à ce cours et en général (Q. 11 à 18 et 28)

   Les étudiants adultes confirment qu'ils utilisent la bibliographie. Seulement 15% des étudiants adultes n'ont jamais utilisé la bibliographie. 84% des étudiants interrogés disent qu'en général ils utilisent la bibliographie remise dans le cours. En ce qui a trait à la structure de la bibliographie, seulement 17% des étudiants adultes estiment qu'elle ne leur a pas permis d'identifier les lectures de base ni les lectures relatives à l'élaboration de leurs travaux.

   57% des étudiants adultes considèrent que la bibliographie remise au cours les a incités à la lecture. Il faut par ailleurs noter que 52% des étudiants de la même population déclarent n'avoir consulté qu'un ou deux des documents suggérés.

3. Emprunt ou achat des documents (Q. 20)

47% des étudiants adultes achètent les ouvrages dont ils ont besoin, 30% les consultent à la bibliothèque tandis que 27% seulement les empruntent. On peut constater que 27% des étudiants adultes ne fréquentent pas la bibliothèque contre 21% de l'ensemble des répondants au questionnaire

4. Types de difficultés rencontrées dans l'utilisation de la bibliographie (Q. 16 et 23)

Plus du tiers des étudiants adultes interrogés considèrent satisfaisante la présentation de la bibliographie. Ces mêmes répondants estiment que la bibliographie est bien structurée, que les références bibliographiques sont complètes, qu'il n'y a pas trop de documents en langue anglaise, que le lien entre les références suggérées et le cours est clair, que le nombre de documents suggérés est satisfaisant, que les documents sont facilement accessibles et que la bibliographie est bien présentée. 17% des étudiants adultes trouvent que tous ces éléments sont plus ou moins satisfaisants. Seulement 4 à 10% des étudiants s'en disent totalement insatisfaits.

5. Autres sources documentaires que la bibliographie reçue à ce cours (Q. 24 et Q. 25)

56.4% des étudiants adultes disent qu'ils ont consulté des documents provenant d'une autre source que de la bibliographie remise au cours. Ces documents ont été référés dans .8% des cas par des bibliothécaires, dans 12% des cas par le professeur du cours, dans 3% des cas par un autre professeur et dans .8% des cas par un ami. 36% des étudiants ont découvert ces documents à la suite de recherche personnelle. Ces chiffres confirment que les étudiants adultes ont d'autres sources do-

cumentaires que celles suggérées par la bibliographie. Il serait intéressant de connaître ces habitudes documentaires afin de voir lesquelles sont privilégiées des étudiants. Ces informations pourraient influencer certaines approches pédagogiques.

6. Complément pédagogique à la bibliographie reçue

69% des étudiants déclarent que la bibliographie qui leur a été remise a été commentée par le professeur. On doit noter ici que dans l'analyse préliminaire des bibliographies, on a négligé de prendre en compte ce fait que les professeurs pouvaient communiquer verbalement des informations complémentaires telles que la localisation des documents, leur importance, etc...

7. Satisfaction des répondants

Pour la presque totalité des étudiants adultes, (2.3% d'insatisfaits) la bibliographie paraît d'une façon générale satisfaisante. A 66%, ces derniers témoignent que les documents référés par la bibliographie qu'ils ont consultés ont répondu à leurs besoins. La comparaison entre les tableaux de fréquence pour l'ensemble des répondants et les réponses obtenues des étudiants adultes ne montre pas par ailleurs de différences significatives quant à l'usage des bibliographies, au degré de satisfaction, au type de difficultés rencontrées, etc. On y constate que le profil de réponse des étudiants adultes ne se distingue pas de celui de l'ensemble des étudiants interrogés.

CONCLUSION

Les résultats de l'enquête menée auprès des étudiants offrent à première vue très peu de prise pour des remises en questions. A considérer le niveau de satisfaction des adultes autant que celui des jeunes étudiants interrogés, on voit mal comment on pourrait être incité à modifier quoi que ce soit dans ses façons de concevoir la bibliographie. Il y aurait lieu de s'en réjouir et de classer le dossier si les étudiants en cause ne nous révélaient en même temps que leur satisfaction pour l'outil, l'usage très limité qu'ils font des ouvrages suggérés. Du coup, ce n'est plus l'outil lui-même qui est en question mais sa fonction. Cette fonction n'est pas réductible aux dimensions techniques, (ce sont là les limites de l'étude entreprise) elle interroge au contraire toute la stratégie d'enseignement.

La conception de la bibliographie est en effet propre à chaque cours et à chaque professeur. Elle s'appuie sur l'importance que les professeurs accordent à l'auto-apprentissage.

C'est donc en relation avec les objectifs de contenu et la structure pédagogique du cours que s'élabore la bibliographie. Plus un cours s'appuie sur la découverte personnelle d'autres informations que celles que véhicule le professeur en classe, plus la bibliographie devient un outil significatif. Plus le cours est basé sur le contenu exclusif véhiculé par le professeur, moins elle prend de sens.

Dans les situations où le recours à la documentation s'avère essentiel dans l'apprentissage des étudiants, il importe en conséquence de redéfinir la façon de concevoir la bibliographie. Cela suppose un élargissement de la problématique de la bibliographie en la considérant non seulement dans sa conception physique mais aussi dans sa finalité. Elle devient un guide de recherche et d'accès à l'information. Elle stimule l'auto-apprentissage et supporte les étudiants dans la réalisation de leurs travaux. La bibliographie est alors conçue comme un outil pédagogique non seulement d'information mais aussi de formation. Elle supporte l'étudiant dans le développement de ses habitudes documentaires et méthodologiques propres au champ d'étude.

QUESTIONNAIRE

Service de pédagogie universitaire

Université du Québec à Montréal

PRESENTATION

Dans le cadre du projet de recherche-action sur les conditions d'apprentissage des étudiants adultes à l'UQAM, le Service de pédagogie universitaire sollicite votre participation à une étude portant sur la bibliographie.

Les réponses à ce questionnaire nous permettront d'analyser dans quelle mesure la bibliographie tant dans sa conception que dans son contenu est un instrument utile et facilitant pour l'étudiant adulte, et, éventuellement suggérer certaines améliorations souhaitables.

Les réponses à ce questionnaire seront traitées d'une façon anonyme. Seules les personnes participant à cette analyse auront accès aux questionnaires.

Pour chacune des questions, vous n'avez qu'à encercler ou faire un trait sur le chiffre correspondant à votre réponse.

Merci de votre collaboration.

INFORMATIONS GENERALES

Directives: Pour chacune des questions, vous n'avez qu'à encercler ou faire un trait sur le chiffre correspondant à votre réponse.

No. du questionnaire 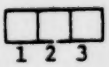

No. du groupe

Q.1 Sexe du (de la) répondant(e):

Femme 1
Homme 2

(6)

Q.2 Age du (de la) répondant(e):

moins de 20 ans	1
de 20 à 24 ans	2
de 25 à 29 ans	3
de 30 à 34 ans	4
de 35 à 39 ans	5
de 40 à 44 ans	6
de 45 à 49 ans	7
50 ans et plus	8

(7)

Q.3 Années de scolarité complétées:

moins de 10 ans	1
11 ans	2
12 ans	3
13 ans	4
14 ans	5
15 ans et plus	6

(8)

Q.4 Dernier diplôme obtenu:

Secondaire	1	(9)
D.E.C.	2	
Certificat obtenu à l'UQAM	3	
Certificat obtenu hors UQAM	4	
Baccalauréat obtenu à l'UQAM	5	
Baccalauréat obtenu hors UQAM	6	
Autre - Spécifiez	7	

Q.5 Combien de temps s'est-il écoulé entre vos dernières études dans une institution reconnue par le Ministère de l'Education et votre premier cours dans ce programme?

environ 1 an	1	(10)
environ 2 ans	2	
environ 3 ans	3	
environ 4 ans	4	
environ 5 ans	5	
6 ans et plus	6	

Q.6 Vous êtes actuellement inscrit(e) à un programme de:

certificat	1	(11)
baccalauréat	2	
je suis étudiant(e) libre	3	

Q.7 Sur quelle base avez-vous obtenu votre admission à l'université?

sur la base d'un diplôme d'études collégiales	1	(12)
sur la base d'étudiant adulte	2	
sur la base d'étudiant libre	3	
ne s'applique pas	4	

Q.8 Combien de cours avez vous suivi dans le cadre de ce programme, incluant cette session-ci?

1 ou 2	1	(13)
3 ou 4	2	
5 ou 6	3	
7 ou 8	4	
9 ou 10	5	
11 à 21	6	
21 à 30	7	
ne s'applique pas	8	

Q.9 Encerclez le chiffre correspondant à votre situation de travail actuelle.

a) j'occupe un travail à plein temps	1	(14)
b) j'occupe un travail à temps partiel	2	
c) je suis chômeur(euse)	3	
d) je suis retiré du marché du travail pour m'occuper de la famille	4	
e) je suis en année sabbatique pour études	5	
f) autre, spécifiez	6	

_____

LA BIBLIOGRAPHIE

Q.10 Considérez-vous la bibliographie comme un instrument important dans un cours?

très important	1	(15)
peu important	2	
pas important	3	
je ne sais pas	4	

Q.11 Avez-vous reçu une bibliographie à ce cours?

oui	1	(16)
non	2	

(si non, ne répondez qu'aux questions numéro 24 et suivantes)

Q.12 Cette bibliographie vous a-t-elle été remise

- seulement en début de cours avec le syllabus	1	(17)
- seulement plus tard en cours d'activité	2	
- progressivement à chacun des cours	3	
- en début de cours et progressivement	4	
- ne s'applique pas	5	

Q.13 Cette bibliographie vous a-t-elle été transmise?

par écrit seulement	1	(18)
verbalement seulement	2	
par écrit et verbalement	3	
autre, précisez	4	

_____

Q.14 Le professeur responsable de ce cours a-t-il commenté la bibliographie remise?

oui	1	(19)
non	2	
ne sait pas	3	

Q.15 La bibliographie reçue vous semble-t-elle

satisfaisante	1	(20)
plus ou moins satisfaisante	2	
insatisfaisante	3	
aucune opinion	4	

Pourquoi?_____

Q.16 La bibliographie reçue vous permet-elle d'identifier rapidement

	oui	non	ne sais pas	
les lectures obligatoires	1	2	3	(21)
les lectures de base	1	2	3	(22)
les lectures complémentaires	1	2	3	(23)
les références nécessaires à l'élaboration des travaux	1	2	3	(24)

Q.17 La bibliographie remise à ce cours vous a-t-elle incité à la lecture des documents suggérés?

oui	1	(25)
non	2	
je ne sais pas	3	

Q.18 Avez-vous utilisé la bibliographie remise à ce cours?

fréquemment	1	(26)
quelquefois	2	
jamais	3	

(si "jamais", vous rendre aux questions 24 et suivantes)

Q.19 Combien de documents parmi les références fournies dans la bibliographie avez-vous consultés à ce jour?

aucun	(si aucun, vous rendre aux questions 24 et suivantes)	1	(27)
1 ou 2		2	
3 ou 4		3	
5 ou 6		4	
plus de 6		5	

Q.20 Parmi les documents suggérés dans la bibliographie,

a) Combien en avez-vous achetés?	aucun	1	(28)
	1 ou 2	2	
	3 ou 4	3	
	5 ou 6	4	
	plus de 6	5	
b) Combien en avez-vous consultés sur place à la bibliothèque ou au centre de ressource?	aucun	1	(29)
	1 ou 2	2	
	3 ou 4	3	
	5 ou 6	4	
	plus de 6	5	
c) Combien en avez-vous empruntés de la bibliothèque ou du centre de ressource?	aucun	1	(30)
	1 ou 2	2	
	3 ou 4	3	
	5 ou 6	4	
	plus de 6	5	
d) Combien en avez vous empruntés à d'autres personnes?	aucun	1	(31)
	1 ou 2	2	
	3 ou 4	3	
	5 ou 6	4	
	plus de 6	5	

Q.21 Les documents consultés ont-ils répondu à vos besoins?

entièrement	1	(32)
partiellement	2	
aucunement	3	

Q.22 Pourquoi avez-vous consulté ces documents?

	oui	non	
- lecture(s) obligatoire(s)	1	2	(33)
- lecture(s) complémentaire(s)	1	2	(34)
- pour effectuer les travaux	1	2	(35)
- pour compléter les notes de cours	1	2	(36)
- je n'ai consulté aucun document	1		(37)
- autre - spécifiez	1		(38)

Q.23 Etes-vous d'accord, plus ou moins d'accord, en désaccord avec les opinions suivantes concernant la bibliographie remise à ce cours?

	d'accord	plus ou moins d'accord	en désaccord	
a) la bibliographie est mal structurée	1	2	3	(39)
b) les références des documents proposés sont incomplètes	1	2	3	(40)
c) il y a trop de documents proposés en anglais	1	2	3	(41)
d) les documents proposés sont difficilement accessibles	1	2	3	(42)
e) le lien des références suggérées avec le cours n'est pas clair	1	2	3	(43)
f) les documents proposés sont trop spécialisés	1	2	3	(44)
g) il y a une trop grande quantité de documents suggérés	1	2	3	(45)
h) il n'y a pas suffisamment de documents suggérés	1	2	3	(46)
i) il faut trop de temps pour repérer les documents suggérés	1	2	3	(47)
j) la bibliographie est bien présentée	1	2	3	(48)
k) les documents sont non disponibles à la bibliothèque	1	2	3	(49)
	(Je ne vais pas à la bibliothèque)		4	

Q.24 Avez-vous consulté d'autres documents (livres, revues documents d'autre nature) que ceux cités dans la bibliographie et qui sont en lien avec ce cours?

Aucun (passez à la question 26)	1	(50)
1 ou 2	2	
3 ou 4	3	
5 ou 6	4	
plus de 6	5	

Q.25 Qui vous a référé à ces documents?

- le (la) bibliothécaire	1	(51)
- par moi-même (suite à une recherche personnelle)	2	
- le professeur du cours	3	
- un autre professeur	4	
- un(e) ami(e)	5	
- autre - spécifiez	6	

Q.26 Avez-vous trouvé ce questionnaire, très difficile, difficile, facile ou très facile à répondre?

très difficile	1	(52)
difficile	2	
facile	3	
très facile	4	

Q.27 Aviez-vous votre bibliographie en main pour répondre à ce questionnaire?

oui	1	(53)
non	2	

Q. 28 Si vous n'avez pas reçu de bibliographie à ce cours, auriez-vous aimé en recevoir une?

oui	1	(54)
non	2	

Q. 29 En général, utilisez-vous les bibliographies distribuées dans les cours?

oui	1	(55)
non	2	

Q.30 Pourquoi?

1	(56)
2	
3	
4	
5	

MERCI

1	(57)
2	
3	
4	
5	

F I N

Niveau(x) d'enseignement : 9 Numéro EDUQ : 9370535
Centre d'intérêt : 630

Brunet, Roland

La bibliographie : un outil d'apprentissage : [instrument de réflexion] / Roland Brunet. -- [Montréal] : Université du Québec à Montréal, Service de pédagogie universitaire : Edition médiatique, 1982.
58 f. : en foliotation multiple ; 28 cm.

La couv. porte en outre : Recherche-action sur les conditions d'apprentissage des étudiants adultes. Comprend des bibliogr.

Vedette(s)-secondaire(s) : Université du Québec à Montréal. Service de pédagogie universitaire

Descripteur(s) : Bibliographie * Lecture * Etudiant adulte * Opinion de l'enseignant * Opinion de l'étudiant * Questionnaire * Guide * Education des adultes * Universitaire (Ordre d'enseignement)

Document de réflexion à l'intention des professeurs sur la question de la bibliographie comme instrument d'apprentissage de l'étudiant adulte. Il comprend quatre fascicules indépendants mais complémentaires : 1- Enquête sur l'utilisation de la bibliographie par les étudiants adultes de l'UQAM (ces derniers ne lisent qu'un ou deux des documents suggérés et ne recourent qu'en petit nombre à la bibliothèque); 2- Des professeurs de l'UQAM expriment leurs vues sur la question de la bibliographie et des habitudes de lecture des étudiants; 3- La place de la lecture dans le travail universitaire : quatre étudiants s'expriment sur la question; 4- Guide à l'intention des professeurs pour les aider à améliorer le rendement informatif et la portée pédagogique de la bibliographie.

Type de document

Service de pédagogie universitaire

Université du Québec à Montréal

Bibliothèque des sciences de l'éducation

9370535
C

CENTRE DE DOCUMENTATION
FORMAT ON DES MAÎTRES

DES PROFESSEURS DE L'UQAM EXPRIMENT LEURS VUES SUR LA QUESTION DE LA BIBLIOGRAPHIE ET DES HABITUDES DE LECTURE DES ETUDIANTS

La bibliographie: un outil d'apprentissage
FASCICULE NUMERO 2

AVERTISSEMENT

Les professeurs en cause ont été interrogés dans le cadre de l'enquête du SPU sur la bibliographie. Cette enquête s'est effectuée à l'automne 1981.

1. LES DÉS SONT PIPÉS: LES ETUDIANTS NE LISENT PLUS (OU LISENT DE MOINS EN MOINS)

"Au début de mon cours j'insiste sur certains titres de ma bibliographie, mais je sais que je prêche dans le désert parce que règle générale les étudiants ne lisent pas beaucoup". (1)

"De manière générale, les étudiants en arts plastiques ne lisent pas et ne savent pas lire. Les professeurs leur remettent des bibliographies surtout pour répondre aux normes de confection d'un syllabus". (2)

"Je suis insatisfaite, je suis même scandalisée du peu de place qu'a la lecture dans la vie des étudiants en général". (3)

Cette perception d'une défection des étudiants par rapport à la lecture se dégage manifestement de la plupart des entrevues que nous avons réalisées auprès de 12 professeurs de différents programmes: histoire, psychosociologie des communications, administration, arts plastiques, sociologie, enseignement professionnel et littérature. Ces entrevues auprès des professeurs portaient sur la part faite à la lecture dans leur enseignement et sur le rôle pédagogique que joue la bibliographie.

Les professeurs, d'autant plus insatisfaits que leurs cours sont théoriques et visent des démarches du même ordre, mettent toutefois quelques bémols du côté des étudiants adultes qui, sans lire davantage au plan quantitatif, seraient plus enclins à approfondir leurs lectures

---

(1) professeur en histoire
(2) professeur en arts plastiques
(3) professeure en psychosociologie des communications

et consacreraient plus de temps à leurs travaux. Tous les professeurs s'entendent pour dire que les adultes sont plus motivés, qu'ils marquent une volonté ferme à l'apprentissage, mais certains identifient un problème dans le fait qu'ils lisent généralement lentement vu leur peu d'habitude de lecture.

> "Les étudiants réguliers sont moins patients que les étudiants adultes qui eux, tradition peut-être de la vieille école, ont appris à approfondir leurs connaissances". (4)

> "Les adultes lisent peut-être un peu plus, mais ils ont des problèmes de lenteur majeurs. Ils se réfèrent constamment à leur dictionnaire". (5)

2. LA BIBLIOGRAPHIE: UN OUTIL D'INFORMATION "BIDON"?

Pris dans son ensemble, le problème de la lecture chez les étudiants pose un certain nombre de questions au principe habituel de la bibliographie. Les professeurs se voient dans l'obligation de repenser l'objectif poursuivi par l'addition d'une bibliographie à leur syllabus (objectif de complément au cours, d'enrichissement, de prolongement du cours). Ils constatent en effet que les bibliographies volumineuses sont parfaitement inutiles, irréalistes, et, pire, ils s'aperçoivent que, distribuées au début des cours, elles insécurisent, effraient inutilement les étudiants leur faisant l'effet d'une charge excessive dont la pertinence n'est pas toujours visible à priori.

> "C'est pas honnête de penser qu'un étudiant qui a 5 cours puisse recevoir avec intérêt une bibliographie contenant des centaines de volumes". (6)

---

(4) Professeure en sociologie
(5) Professeure en psychosociologie des communications
(6) Professeur en histoire

"J'ai appris à répondre très précisément à leurs demandes et à ne pas les décourager avec des listes de livres à n'en plus finir. Je restreins ma bibliographie initiale le plus possible et je mentionne à mes étudiants qu'avec la session, au fur et à mesure des besoins, elle sera complétée". (7)

"Eviter l'embarras du choix. Certains professeurs nouvellement sortis de la maîtrise ne font pas la différence entre une bibliographie de fin de mémoire et une bibliographie à offrir aux étudiants". (8)

Ainsi, l'on souligne que la bibliographie traditionnelle (titres enlignés par ordre alphabétique sans commentaires ou notices bibliographiques) ne va pas dans le sens d'une aide aux étudiants. Son modèle correspond plutôt à celui des références bibliographiques qu'on retrouve à la fin des livres et qui ont pour but d'accorder de la crédibilité à la recherche d'un auteur.

Conscients de cet écueil pédagogique, les professeurs font des efforts pour améliorer leur bibliographie de façon à faire émerger une curiosité, une motivation plus grandes à la lecture. Ainsi les professeurs:

- présentent en classe leur bibliographie
- la commentent verbalement en classe et/ou dans le syllabus
- font un choix de livres facilement transportables, par trop coûteux ou qui se trouvent à la bibliothèque (livres de poche par exemple)
- apportent en classe les livres pour les montrer, les visualiser
- mobilisent un stock de livres pour leurs étudiants à la réserve de la bibliothèque

---

(7) Professeur en enseignement professionnel
(8) Professeur en littérature

Certains vont même jusqu'à indiquer le degré de difficultés des ouvrages et à indiquer dans la table des matières des volumes, les chapitres importants à retenir. Il y a donc un souci pédagogique centré sur la conception d'une bibliographie plus pertinente qu'impressionnante, une bibliographie plus facilitante, à la portée des étudiants.

Mais en dépit de ces transformations, de ces ajustements de la bibliographie les professeurs soulignent, ou déplorent carrément, le fait que la motivation, l'intérêt et la facilité à lire sont des denrées rares chez les étudiants. Ils s'en rendent compte à ces indices:

"les étudiants achètent peu de livres"
"consultent peu à la bibliothèque"
"n'apprécient guère les séminaires de lecture"
"mettent trop de temps à lire"
"remettent des comptes rendus déficients"
"ne veulent pas lire des volumes écrits en anglais"

3. MAIS LE PERIL EST-IL SI GRAND?

Il semble en effet que lire pour sa formation et pour sa culture personnelle soit une valeur en perte de sens chez les étudiants (lire pour lire entend-on souvent de la bouche des ces derniers). Certains professeurs, devant cet "ultime" constat optent à regrets pour une restriction de leur programme. A regrets parce qu'ils considèrent réduire, diluer ainsi la portée de leur enseignement et par le fait même discréditer la valeur des études universitaires.

Le profil des étudiants universitaires change, les motivations pour l'étude de même. Les professeurs, pour la plupart, expriment le besoin de les connaître mieux, de découvrir leurs valeurs de remplacement (si c'est le cas) et les conditions dans lesquelles ils effectuent leurs apprentissages. C'est comme si maintenant que les professeurs ont fait des tentatives,

plus ou moins vaines (en tout cas concernant la lecture), des tentatives dirigées sur les contenus, la matière enseignée, ils sentaient l'urgence que s'opère le lien entre cet enseignement qu'ils ont entre les mains et les acquis antérieurs, les capacités et besoins de l'étudiant.

> "Le danger actuel de la bibliographie est qu'elle amène les étudiants à un deuxième niveau de réflexion sans qu'ils aient d'abord pris conscience de la nature et du potentiel de leur expérience de vie. La bibliographie, telle que la plupart des professeurs la conçoivent, contribue à aliéner l'étudiant en l'orientant vers des lectures qui l'amènent progressivement dans un autre monde où le type de réflexion lui est complètement étranger, non articulé avec sa vie quotidienne". (9)

> "Il faudrait créer des instruments pédagogiques qui permettraient d'identifier ce que les étudiants lisent et ce qu'ils considèrent normal comme charge de travail à ce niveau". (10)

> "Comment concevoir une bibliographie qui tienne compte du niveau très diversifié des étudiants dans une classe? C'est un problème difficile à résoudre". (11)

> "Il faut trouver des moyens de connaître les conditions de vie et d'apprentissage des étudiants de l'UQAM et de renouveller nos stratégies pédagogiques". (12)

Trouver en fait au plan de la lecture, domaine ici spécifiquement concerné, des moyens de l'enraciner dans l'agir, des moyens de rejoindre les étudiants réguliers et adultes par des lectures qui touchent les sphères propres de leurs préoccupations et activités quotidiennes (travail, famille, projets personnels).

---

(9) professeur en psychosociologie des communications
(10) professeur en histoire
(11) professeure en psychosociologie des communications
(12) professeure en sociologie

F I N

Niveau(x) d'enseignement : 9 Numéro EDUQ : 9370535
Centre d'intérêt : 630

Brunet, Roland

La bibliographie : un outil d'apprentissage : [instrument de réflexion] / Roland Brunet. -- [Montréal] : Université du Québec à Montréal, Service de pédagogie universitaire : Edition médiatique, 1982.
58 f. en foliotation multiple ; 28 cm

La couv. porte en outre : Recherche-action sur les conditions d'apprentissage des étudiants adultes. Comprend des bibliogr.

Vedette(s)-secondaire(s) : Université du Québec à Montréal. Service de pédagogie universitaire

Descripteur(s) : Bibliographie * Lecture * Etudiant adulte * Opinion de l'enseignant * Opinion de l'étudiant * Questionnaire * Guide * Education des adultes * Universitaire (Ordre d'enseignement)

Document de réflexion à l'intention des professeurs sur la question de la bibliographie comme instrument d'apprentissage de l'étudiant adulte. Il comprend quatre fascicules indépendants mais complémentaires : 1- Enquête sur l'utilisation de la bibliographie par les étudiants adultes de l'UQAM (ces derniers ne lisent qu'un ou deux des documents suggérés et ne recourent qu'en petit nombre à la bibliothèque); 2- Des professeurs de l'UQAM expriment leurs vues sur la question de la bibliographie et des habitudes de lecture des étudiants; 3- La place de la lecture dans le travail universitaire : quatre étudiants s'expriment sur la question; 4- Guide à l'intention des professeurs pour les aider à améliorer le rendement informatif et la portée pédagogique de la bibliographie.

Type de document :

Service de pédagogie universitaire

Université du Québec à Montréal

9370535
D

Bibliothèque des sciences de l'éducation

CENTRE DE DOCUMENTATION
FORMATION DES MAÎTRES

LA PLACE DE LA LECTURE DANS LE TRAVAIL UNIVERSITAIRE: 4 ETUDIANTS S'EXPRIMENT SUR LA QUESTION

La bibliographie: un outil d'apprentissage
FASCICULE NUMERO 3

AVERTISSEMENT

Les étudiants et étudiantes en cause ont été interrogés dans le cadre de l'enquête du SPU sur la bibliographie. Cette enquête s'est effectuée à l'automne 1981

ETUDIANTE EN PSYCHOSOCIOLOGIE DES COMMUNICATIONS
A TEMPS PLEIN

Il y a un an et demi, après 12 ans sur le marché du travail, madame x décide d'étudier en psychosociologie des communications. Auparavant, elle était secrétaire responsable d'un ministère du gouvernement du Québec. Un accident d'avion duquel elle est sortie handicapée a provoqué ce retour aux études. Elle a maintenant complété une dizaine de cours en psychosociologie et en septembre prochain elle espère pouvoir obtenir un transfert au programme de psychologie, domaine où elle s'est découvert un intérêt plus marqué.

La lecture n'a demandé aucun effort d'adaptation dans son cas, l'habitude de lecture était déjà bien enracinée, le désir de lecture aussi très fort. Elle avait dû dans le domaine du secrétariat où elle avait occupé des postes très exigeants, recourir constamment à des lectures pour s'outiller, pour s'habileter à remplir ses fonctions, des fonctions de direction du personnel, entre autres.

Elle étudie à temps plein (4 cours/session) par plaisir et aussi dans le but d'une éventuelle autre carrière.

Habitudes documentaires

Madame x se documente habituellement en achetant les livres dont elle a besoin pour effectuer ses travaux. Aimant lire, elle constitue ainsi sa propre bibliothèque et ses achats débordent facilement le cadre des exigences formulées par les cours. Elle peut facilement se procurer de 5 à 6 livres suggérés dans la bibliographie d'un cours qui capte son intérêt. En outre, elle est abonnée aux revues Sexologie et Psychologie où elle puise des renseignements l'aidant dans ses travaux. Les bibliothèques de ses amis aussi constituent une source de documentation importante.

La place et le poids de la lecture

Généralement, pour un cours, elle lit un livre au complet et quelques textes de références qui peuvent être des articles de revue ou des sections de livre. Les professeurs demandent souvent des résumés critiques, exigence qui implique la maîtrise de différents points de vue sur le sujet. Elle considère ces exigences normales et la charge de travail en lecture correspondante aussi.

> "J'ai pas de problèmes de lecture parce que j'ai tout mon temps. Je suis libre et j'ai beaucoup de plaisir à approfondir mes lectures. J'ai toujours de nombreux livres qui m'attendent. J'écris d'ailleurs tous les matins sur mon accident dans l'intention de produire un livre. L'écriture, pour moi, n'est pas une corvée et c'est pour cette raison que les travaux universitaires ne m'inquiètent pas."

Un cas de lecture difficile

Une lecture d'Alinski dans le cadre du cours "Théories psychosociologiques" l'a laissée amère et lui a fait perdre beaucoup d'intérêt pour le baccalauréat en psychosociologie.

> "Au départ le cours (obligatoire) très axé sur l'organisationnel dans l'entreprise ne m'intéressait pas énormément et le professeur avait une approche ennuyante, très théorique, qui s'appuyait sur des récits de lectures, une approche qui ne laissait pas l'impression d'un vécu. Plus il parlait, moins on comprenait. Pour mon travail sur le pouvoir, un étudiant que je cotoyais m'avait encouragée à choisir dans la liste bibliographique un livre d'Alinski, ce que j'avais fait...
>
> ... J'ai sans doute mal saisi le livre. Pourtant c'est un petit livre facile et rapide à lire. J'ai essayé de m'y intéresser et ça n'a pas marché. Une entrevue avec le professeur m'a mise devant mon échec. Il était furieux, il estimait que mon travail n'avait rien d'un

> compte rendu critique (j'oserais dire qu'il n'avait pas très bien expliqué ce qu'il voulait comme compte rendu critique même si par ailleurs je pense que j'aurais dû le savoir). Il m'a dit que j'avais fait du plagiat, que mon travail n'était qu'un découpage savant de la pensée d'Alinsky sans aucune créativité personnelle, sans aucun effort critique. Pourtant, je m'étais laissée influencer par sa propre manière de donner le cours, sa propre manière de nous résumer la pensée des auteurs... J'ai voulu reprendre le travail, tenter à nouveau ma chance, mais il m'a avoué être tellement choqué qu'il se demandait comment il ferait pour corriger ma reprise. J'ai finalement repris le travail sous les conditions qu'il m'avait fixées (reprendre le même livre avec un délai de cinq jours). J'ai travaillé jour et nuit. Très mal à l'aise, dans cette reprise, j'ai demandé de l'aide à une copine en maîtrise et finalement je m'en suis tirée avec un B. J'aurais été incapable d'endosser un échec. C'est à partir de ce cours-là que j'ai décidé de changer de programme."

Très rarement, madame x demande de l'aide à un professeur en dehors des cours. Elle prend sur elle la responsabilité de résoudre les problèmes auxquels elle se confronte.

> "Moi avant, au travail, je ne serais jamais allée voir mon supérieur immédiat pour résoudre mes problèmes. Je considérais que j'étais payée pour le faire. De même à l'université: c'est une question de fierté, horaire aussi."

ETUDIANT EN SOCIOLOGIE A TEMPS PARTIEL
PREPOSE AUX BENEFICIAIRES DANS UN HOPITAL POUR CHRONIQUES

Monsieur x est retourné aux études après 3 ans d'arrêt. Il aime lire et c'est exclusivement pour donner une orientation à ses lectures qu'il s'est inscrit à l'université. Selon lui le problème de la lecture pour les étudiants adultes réside dans les facteurs temps et accès à la documentation.

> "A temps partiel que tu aimes ou n'aimes pas lire tu as rarement le temps. La session dernière je m'étais fait un programme de lecture que je n'ai pas pu respecter compte tenu des cours et du temps passablement long qu'il faut toujours mettre pour se documenter."

> "J'ai mis plus d'un mois à ramasser mes lectures. Le problème de la documentation à l'UQAM est important. Quand tu as besoin d'un livre, ou bien il est prêté ou bien il est réservé par les professeurs. J'ai sensiblement résolu le problème avec les livres puisque je les achète maintenant, mais pour ce qui est de toute autre documentation importante en sociologie le problème reste entier (certains catalogues de procédures et de données compilées importants dans les cours de statistiques sont introuvables à l'UQAM) ... A moins de pouvoir travailler sur place, la bibliothèque est d'aucune utilité."

Habitudes documentaires

Pour réaliser ses travaux auxquels il donne généralement une orientation très spécifique, des travaux sur des sujets extrêmement précis, monsieur x construit sa propre bibliographie. Il le fait à partir de la bibliographie du cours et d'autres offertes à la fin d'ouvrages sociologiques qui le pistent généralement sur les problématiques plus spécifiques qui l'intéressent. Il achète les livres ou les emprunte à ses amis avec qui il forme un réseau d'échange important.

La place et le poids de la lecture dans les cours

Les professeurs demandent le plus souvent un choix de lecture entre 2 ou 3 items et un travail s'y rapportant qui peut être soit un travail de recherche en équipe ou un compte rendu critique de l'ouvrage.

Monsieur x dit qu'il peut difficilement juger si les charges de travail sont réalistes. Etant lui-même très exigeant et rigoureux dans ses travaux, il met le temps nécessaire à les accomplir et parfois davantage. Il souligne qu'il a fait le choix de retourner aux études pour lire et cela sans aucun objectif professionnel. En outre, il estime que les résumé, compte rendu, synthèse critique ou autres travaux de lecture sont généralement des mandats de travail inintéressants.

> "En 5 pages un étudiant ne peut respecter les idées d'un auteur avec toutes leurs nuances et développer son opinion personnelle. Tout au plus, il fait l'équivalent d'une introduction de travail."

Il poursuit en précisant toutefois que ses exigences de travail et de lecture seraient suicidaires s'il étudiait à temps plein.

> "J'essaie souvent de fonctionner en allant voir l'avis de 2 ou 3 auteurs afin d'épuiser un sujet. Un étudiant à temps plein qui fonctionnerait comme ça aurait certainement au delà d'une dizaine de livres à lire par session, ce qui est impossible."

Comprendre les lectures

> "J'ai l'impression d'apprendre quelque chose quand je comprend, quand après mes lectures j'ai des idées que je considère nouvelles. La session dernière, étant à temps plein, dans certains cours j'ai dû fonctionner à partir de mes fiches de lecture déjà faites et je considère que je n'ai rien appris."

Monsieur x ne lit que les ouvrages liés à ses propres champs d'intérêt, liés aux questions qu'il se pose. Il s'en tient, dit-il, au niveau des idées en ce sens qu'il ne lit jamais un auteur uniquement parce qu'il a fait sa marque dans un domaine.

Lectures difficiles

Habitué de lire des ouvrages théoriques, il est rare qu'il éprouve des difficultés de compréhension. Quand il y a problème, il se situe beaucoup plus au niveau du glanage de l'information, de l'accessibilité des livres et documents bibliographiques.

Il lui est arrivé d'abandonner des lectures non pas parce qu'elles étaient hermétiques ou incompréhensibles, mais parce qu'elles étaient tout simplement ennuyantes.

Monsieur x remarque chez les étudiants, surtout chez ceux venant du cégep, une absence de motivation à la lecture qu'il serait porté à associer au mode de réflexion universitaire trop divorcé de la réalité quotidienne et sociale.

> "Souvent, tu ne sais pas trop où ils veulent aller, on nous parle des syndicats comme si c'était un élément conceptuel. L'université favorise un certain mode de pensée qui, à la limite, la met à l'écart des problèmes de la société qu'elle étudie."

ETUDIANTE EN ARTS PLASTIQUES A L'UNIVERSITE DE MONTREAL
A FAIT DEUX COURS EN HISTOIRE DE L'ART A L'UQAM
ET ENTEND POURSUIVRE A L'UQAM A L'AUTOMNE 1982

"Je ne suis pas une personne qui lit beaucoup et je lis lentement. Mes deux premiers cours à l'UQAM étaient très importants, le défi était de taille. J'ai lu ce que j'avais à lire et j'ai eu deux "B", pour moi c'était une victoire. A la dernière session, j'étais à temps plein, j'ai tellement tout mis que j'en suis sortie complètement vidée. A moins d'avoir les moyens de prendre juste 2 ou 3 cours, d'avoir le loisir d'accumuler une culture parallèle, c'est impossible de trouver du temps pour se concentrer sur des lectures difficiles. Le rythme de travail en arts plastique est tel qu'il ne nous reste plus beaucoup de temps pour lire."

Madame x précise qu'en arts plastiques, pourtant, il est nécessaire de calculer du temps de lecture autant pour le travail de réflexion théorique que pour le travail manuel parallèle. Il faut s'alimenter à la fois dans des ouvrages iconographiques et dans des ouvrages théoriques (ceux de Roland Barthes, par exemple).

Les lectures théoriques sont difficiles; elles prennent beaucoup de temps dans la mesure où elles présentent des mots et des concepts nouveaux qui demandent à être digérés, maîtrisés.

"Ca demande énormément de concentration et plusieurs relectures, c'est presque bon même de mémoriser certains trucs pour arriver à les comprendre. Pourtant, je ne pars pas de zéro, le langage et certaines notions universitaires me sont difficiles, mais ne me sont pas des univers complètement étrangers puisque pendant dix ans j'ai circulé dans un milieu d'intellectuels (...). J'ai fait l'effort de mémoriser certaines notions, j'en suis satisfaite parce que ça m'a donné de nouveaux éléments pour regarder, observer différemment, mieux; ça m'a donné le goût de continuer mais pas n'importe comment: j'ai abandonné un cours théorique parce que je savais que je n'avais pas l'énergie pour le faire. Ca me fruste de ne pas avoir le temps d'approfondir plus, mais en même temps je n'ai pas envie de faire un bacc. en histoire de l'art."

Madame x remet en question les bibliographies volumineuses, "ces bibliographies qu'on garroche en début de session" et dont les ouvrages ne paraissent pas toujours pertinents.

> "Quand elle a donné sa bibliographie, je ne comprenais pas pourquoi elle donnait ces lectures-là, ça me semblait loin du propos. Ca a pris, paraît-il, la session pour que les étudiants comprennent finalement le sens de sa bibliographie. Trop tard pour moi car j'avais abandonné tout de suite après sa remise."

ETUDIANTE EN HISTOIRE A TEMPS PARTIEL

Madame x, mère de famille, étudie en histoire par intérêt pour la matière et pour rompre avec l'univers clos du foyer.

> "Sans être intellectuelle, j'ai toujours aimé étudier et je lis beaucoup. Pendant 7 ans, par des cours du soir, j'ai fait ma 12e année en français, (jusqu'en 11e année, j'étudiais en anglais) puis j'ai commencé un D.E.C. en bibliothéconomie au Cégep de Trois-Rivières. J'ai fait une session au cégep, ensuite j'ai décidé d'étudier à l'UQAM en histoire. La première semaine, les travaux demandés m'ont complètement paniquée, des travaux comme ça j'en avais jamais faits. Je ne savais pas trop comment m'y prendre."

Le poids de la lecture

Madame x éprouve un certain nombre de difficultés au plan de la lecture; difficultés liées dans un premier temps à sa langue maternelle, l'anglais, (difficultés de rédaction) et dans un second temps à des carences au niveau des méthodes de travail intellectuelles.

> "J'ai de la misère à mémoriser des dates, des noms précis, aussi à retenir l'essentiel d'un ouvrage. Mon mari m'a montré comment annoter mes lectures."

Le poids de ces difficultés vécues par rapport à la lecture est encore plus lourd quand les lectures doivent aboutir à des travaux écrits.

> "Une première lecture te donne une certaine compréhension, mais de là à écrire dans tes mots... Je dois lire et relire, je souligne aussi beaucoup (...) Au début, j'avais l'impression que je ne pouvais produire des travaux de niveau universitaire. Pour mon premier cours par exemple, "Métho 1", le professeur nous avait donné certaines méthodes de travail, dans le cours c'était très bien, mais quand je me suis retrouvée seule devant mon papier, ça n'allait plus: je me suis

> mal prises de A à Z. J'étais pas satisfaite et je suis allée voir le professeur qui m'a suggéré 4 ou 5 volumes sur mon sujet (je faisais mon travail sur le rapport Durham). Je les ai tous lus, mais mon travail est resté très insatisfaisant."

Madame x explique que ce travail de "Métho l" a été un réel poids pour elle car il devait s'incarner sous la forme de fiches textuelles, synthétiques et d'un travail global de quelque vingt pages. Cette formule lui pesait, elle préférait de beaucoup la formule du deuxième cours qu'elle suivait simultanément, à savoir: trois petits travaux d'une dizaine de pages chacun.

> "Ca m'apparaissait moins pire de faire 3 travaux de dix pages que de faire un seul grand travail."

Un autre ordre de difficultés s'est présenté dans le cours "Histoire de l'esclavage" où il lui manquait des connaissances pré-requises pour suivre le cours, (l'histoire grecque et romaine) faire ses lectures et ses travaux. Les problèmes à ce moment-là se résolvent, mais au prix d'une charge de travail supplémentaire assez importante.

> "J'ai dû consulter plusieurs volumes à la bibliothèque sur l'histoire grecque et romaine, mais il aurait été préférable que je puisse choisir un cours introductif."

D'autre fois, il s'agit d'ouvrages qui véhiculent des concepts nouveaux ou encore qui contiennent des termes dont le sens est autre que celui connu dans le langage courant. Ces ouvrages demandent beaucoup de temps et nécessitent généralement de recourir à des dictionnaires ou lexiques spécialisés.

> "Le professeur avait dans son bureau un lexique philosophique que je suis allée consulter souvent."

Madame x regrette que ce genre d'outil bibliographique ne soit pas à la bibliothèque.

Pour faciliter la compréhension en classe de concepts ou d'idées complexes, madame x aimerait que les professeurs, à la fin de chaque période de cours, annoncent le contenu du cours à venir et fournissent quelques lectures préliminaires.

> "Si les professeurs annonçaient de semaine en semaine le contenu du prochain cours, je lirais avant un peu sur le sujet. Mes notes en classe, je les prendrais alors moins nerveusement et je me concentrerais plus sur l'exposé".

Habitudes documentaires

Madame x, durant les deux jours par semaine qu'elle consacre à ses études, se déplace régulièrement dans des bibliothèques, celles de l'UQAM, de la Ville de Longueuil et de la Ville de Montréal. Elle n'a jamais eu à souffrir d'un manque d'accessibilité de la documentation s'achetant régulièrement les volumes dont elle a besoin et grâce à la politique de mise en réserve à la bibliothèque de l'UQAM.

FIN

Niveau(x) d'enseignement : 9 Numéro EDUQ : 9370535
Centre d'intérêt : 630

Brunet, Roland

La bibliographie : un outil d'apprentissage : [instrument de réflexion] / Roland Brunet. -- [Montréal] : Université du Québec à Montréal, Service de pédagogie universitaire : Edition médiatique, 1982.
58 f. en foliotation multiple ; 28 cm

La couv. porte en outre : Recherche-action sur les conditions d'apprentissage des étudiants adultes. Comprend des bibliogr

Vedette(s)-secondaire(s) : Université du Québec à Montréal. Service de pédagogie universitaire

Descripteur(s) : Bibliographie * Lecture * Etudiant adulte * Opinion de l'enseignant * Opinion de l'étudiant * Questionnaire * Guide * Education des adultes * Universitaire (Ordre d'enseignement)

Document de réflexion à l'intention des professeurs sur la question de la bibliographie comme instrument d'apprentissage de l'étudiant adulte. Il comprend quatre fascicules indépendants mais complémentaires: 1- Enquête sur l'utilisation de la bibliographie par les étudiants adultes de l'UQAM (ces derniers ne lisent qu'un ou deux des documents suggérés et ne recourent qu'en petit nombre à la bibliothèque); 2- Des professeurs de l'UQAM expriment leurs vues sur la question de la bibliographie et des habitudes de lecture des étudiants; 3- La place de la lecture dans le travail universitaire : quatre étudiants s'expriment sur la question; 4- Guide à l'intention des professeurs pour les aider à améliorer le rendement informatif et la portée pédagogique de la bibliographie.

Type de document :

Service de pédagogie universitaire

Université du Québec à Montréal

1370535
E

CENTRE DE DOCUMENTATION
FORMATION DES MAÎTRES

GUIDE A L'INTENTION DES PROFESSEURS

-

La bibliographie: un outil d'apprentissage
FASCICULE NUMERO 4

POURQUOI UN TEL GUIDE

La bibliographie peut être considérée comme un simple outil de références ou davantage, comme un outil de formation documentaire. Dans le premier cas, elle aura un rôle strictement informatif, dans le second elle pourra avoir une fonction pédagogique. Si l'on considère l'impact qu'elle peut avoir dans l'un ou l'autre cas sur l'apprentissage des étudiants, la recherche des moyens d'en améliorer la pertinence ne peut que contribuer à optimaliser les effets de l'enseignement. Pour les professeurs désireux de s'engager dans une telle entreprise, le SPU a préparé un certain nombre de repères qui les guideront dans l'élaboration de leurs bibliographies.

1. DES REPERES POUR AMELIORER LE RENDEMENT INFORMATIF DE LA BIBLIOGRAPHIE

A) Principes, règles et critères

Un principe de base

L'outil bibliographique préparé par le professeur à l'intention des étudiants doit faciliter au maximum leur cheminement de recherche. Il faut en effet ne pas perdre de vue que ces derniers ne sont pas encore des spécialistes du champ disciplinaire, mais qu'ils doivent le devenir au terme de leurs études. Chacun d'entre eux mène une course contre la montre, notamment les étudiants adultes: on doit en conséquence être économe de leur temps. Or, celui qu'ils consacrent à la sélection et au repérage des documents est, en général, peu productif à moins qu'une telle recherche fasse partie d'une stratégie d'apprentissage impliquant évidemment le professeur lui-même.

Trois règles d'or

Pour devenir l'outil facilitateur qu'elle devrait être, la bibliographie doit respecter les trois règles suivantes: être pertinente, claire, et présenter une description signalétique complète. Une bibliographie est pertinente quant elle est en cohérence avec les objectifs de lecture proposés par le professeur. Ceux-ci peuvent être un élargissement ou un approfondissement des informations fournies en classe ou être en lien direct avec les travaux proposés aux étudiants. Ces derniers doivent pouvoir facilement établir ces liens. Elle est claire quand elle présente, sur le plan formel, un caractère de lisibilité suffisant: il faut pour cela qu'elle soit aérée. Les présentations compactes, sans relief ont un caractère irrésistiblement rébarbatif. Il faut qu'elle

soit également minimalement structurée et hiérarchisée: les étudiants doivent sans peine établir le rapport, s'il y a lieu, entre un thème développé dans le cours ou les travaux prescrits et les ouvrages suggérés. Elle doit enfin présenter l'ensemble des notices indispensables pour faciliter la localisation par les étudiants des ouvrages suggérés.

Quelques critères à considérer

Pour évaluer la bibliographie, voici quelques critères à considérer:

a) la structuration générale de la bibliographie

La structuration générale de la bibliographie est considérée comme un critère important d'évaluation. Une bibliographie peut être présentée de différentes façons selon l'objet du cours. Pour l'utilisateur, une bibliographie structurée assure une vue d'ensemble des documents suggérés et en facilite la sélection. Une bibliographie structurée peut se présenter avec un certain nombre de divisions, chacune regroupant des ouvrages. Par exemple, on peut retrouver des divisions chronologiques, thématiques ou encore par degré d'importance des documents (spécialisés, généraux, de base, facultatifs, etc...)

b) La diversité des documents présentés

Le critère de diversité concerne les types de documents suggérés: monographies, périodiques, matériel audio-visuel, ouvrages de référence, etc... Une bibliographie diversifiée permet aux étudiants de découvrir la richesse du champ documentaire d'une discipline.

c) l'exhaustivité des notices bibliographiques

Une notice bibliographique donne une description signalétique d'un document. Elle présente le nom de l'auteur, le titre du document, la maison et le lieu d'édition, l'année du publication et le nombre de pages. Tous ces éléments peuvent s'avérer utiles: connaître le nombre de pages d'un document peut par exemple aider les étudiants à planifier leur travail, la maison d'édition peut leur faciliter l'achat d'un livre, l'année d'édition les renseigne sur l'état des connaissances disponibles, etc...

d) la facilité à localiser les documents

Localiser des documents est un élément essentiel dans la recherche d'informations car il facilite l'accès aux documents d'une façon rapide et sans équivoque. Cette donnée doit être fournie dans la description bibliographique soit en indiquant la cote de classification en bibliothèque, soit par une brève annotation signalant le nom de l'organisme, de la personne ou de la librairie ou l'on peut se procurer les ouvrages en question. On doit évidemment signaler aux étudiants les documents mis en réserve pour eux.

B) Quelques exemples

Il y a de multiples façons de présenter et de structurer la bibliographie. La meilleure façon de rendre compte de cette diversité, c'est d'en fournir des exemples. Ceux qui suivent ont été établis par monsieur Armand St-Onge, bibliothécaire à l'UQAM qui a utilisé pour ce faire le syllabus du cours de sciences juridiques JUR 3221.

- PAR ORDRE ALPHABETIQUE D'AUTEURS

C'est la bibliographie que nous retrouvons dans la plupart des syllabus.

OUELLETTE, Yves et PEPIN, Gilles Précis de contentieux administratif, Collection Cours de Thémis, Montréal, Les Editions Thémis, 1974. 174 p.

REID, Robert F. Administrative Law and Practice, Toronto, Butterworths, 1971. 320 p.

SCHMEISER, D.A. Civil Liberties in Canada, Oxford, Oxford University Press, 1964. 230 p.

N.B.: Ces ouvrages sont à la bibliothèque des Sciences juridiques pour consultation et n'ont pas de cote.

- PAR THEMES

Le professeur regroupe les sources documentaires sous deux ou trois thèmes du cours. Les étudiants peuvent ainsi mieux saisir les aspects que le professeur veut faire ressortir et ils peuvent faire plus facilement la relation entre les sources documentaires et les thèmes du cours. Un astérisque ou un autre symbole peut indiquer les lectures obligatoires.

7. BIBLIOGRAPHIE DE BASE

A. *Sur le droit*

*- BEAUDOIN, Gérald, *Le partage des pouvoirs*, Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa, 1981. 432 p.

*- BRUN, Henri et TREMBLAY, Guy, *Droit public fondamental*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1972. 513 p.

*- REMILLARD, Gil, *Le fédéralisme canadien, éléments constitutionnels de formation et d'évolution*, Montréal, Québec-Amérique, 1980. 553 p.

B. *Sur l'Etat*

- BROSSARD, Jacques, *L'accession à la souveraineté et le cas du Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1976. 800 p.

*- MAILLE, Michel. *L'Etat du Droit*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1978. 267 p.

---

* *Lectures obligatoires de certains chapitres pour le cours.*

N.B.: *Ces ouvrages sont à la bibliothèque des Sciences juridiques et n'ont pas de cote.*

- AVEC ABSTRACT ET RESUME

Le professeur résume d'une façon neutre le contenu des ouvrages en quelques lignes.

Exemple: Le référendum:

LIVINGSTON, William A. Federalism and Constitutional Change. Westport, Connecticut, Greenwood Press, 1974. 380 p. Bibl. cent. KOOL48. 1974.

Le référendum est présenté comme procédure de révision de la constitution dans certains états de type fédéral.

"Referendum et plebiscite" dans l'Encyclopédie Universalis, vol. 13, Paris, Encyclopédie Universalis, 1972. p. 1049 - 1051. Bibl. cent. réf.

Cet article est un excellent survol de la question du référendum; à partir de son histoire jusqu'à ses dernières applications. L'article offre aussi une vision critique de l'utilisation même du référendum ainsi qu'une bibliographie.

- AVEC COMMENTAIRES

C'est un moyen efficace pour le professeur d'indiquer à ses étudiants les points importants qu'ils doivent retenir pour chaque source documentaire.

Ces commentaires peuvent suggérer les chapitres clefs de l'ouvrage ou encore les idées importantes à retenir. Ces commentaires personnels du professeurs aideront l'étudiant à saisir la double perspective théorique et historique d'un thème que l'on retrouve dans les sources documentaires.

2. *ELEMENTS DE METHODOLOGIE*

Les difficultés principales que vous pourrez rencontrer dans cette partie du cours, me semblent être de quatre ordres différents.

a. *Vous n'êtes pas familier avec les notions historiques contenues dans ces documents.*

Ces documents font largement référence à l'histoire de la formation du droit et de l'Etat au cours du Moyen-Age, les 18e et 19e siècles. Vous n'avez peut-être pas une large formation historique.

Ces textes visent en partie à combler cette lacune, bien que souvent ils prennent pour acquis la connaissance de bon nombre de notions historiques.

Ne vous inquiétez pas outre mesure de cette difficulté de compréhension. Tentez de retenir, outre les dates et les événements mentionnés, les grandes idées de fond, et le déroulement du raisonnement.

b. *Vous n'êtes pas familier avec les hypothèses et la méthode utilisée par les auteurs.*

Ces textes utilisent ou font référence à la méthode du matérialisme historique. En terme simple, ils analysent (ou prétendent analyser) la réalité actuelle à la lumière non pas des idées que les hommes ont émises pour l'expliquer, mais à partir de l'évolution historique des déterminations matérielles (conditions de vie, de production, de travail et d'échange) qui ont abouti à la situation présente.

Au nombre de ces conditions matérielles qui interagissent les unes sur les autres, les auteurs se réfèrent à la notion de rapports et de lutte de classe, c'est-à-dire aux rapports de hiérarchisation, de domination et d'exploitation qui s'établissent entre les

- INTEGRATION AU SYLLABUS

Le professeur peut aussi pour chaque partie de son syllabus indiquer à la fin de chaque division une ou deux sources documentaires. Il peut aussi montrer comment ces sources documentaires peuvent aider à répondre aux hypothèses de travail. L'étudiant pourra ainsi plus facilement choisir les documents pertinents à sa ou ses recherches

PREMIERE SEMAINE : NOTIONS FONDAMENTALES

Objectifs:

La première semaine est réservée à l'étude des notions fondamentales. On étudiera le contrat d'assurance dans sa spécificité sans égard à un type particulier d'assurances. Les notions les plus importantes sont celles de l'intérêt assurable, de la déclaration initiale du risque. Nous nous interrogerons également sur les justifications socio-économiques de l'établissement de systèmes d'assurances et sur les modalités d'organisation de tels systèmes.

Lectures:

- *Code civil, art. 2468 à 2500, 2506, 2507, 2508, 2562, 2580 à 2582, 2600.*
- *Exposé de la matière: première tranche*
- *Documents de soutien pédagogique: tous les arrêts relatifs aux notions fondamentales.*
- *Polycopié de M. Thivierge (en bibliothèque) pp. 35-47.*

Mise en garde:

Le texte de M. Thivierge comme celui de nombreux arrêts portent sur du droit et des faits survenus avant le 22 octobre 1976, date de mise en vigueur de la réforme du Bill 7. Ces textes ont une valeur pédagogique réelle mais ils doivent être lus à la lumière des changements législatifs à propos desquels nous n'avons pas ou peu de décisions.

2. DES REPERES POUR AMELIORER LA PORTEE PEDAGOGIQUE DE LA BIBLIOGRAPHIE

A) Aider d'abord l'étudiant à articuler ses propres questions

Comme en toutes choses dans l'enseignement, on ne peut poser, par rapport à la bibliographie, la question de sa fonction pédagogique qu'en relation avec l'apprentissage de l'étudiant. Essentiellement, ce qui est en cause, au-delà de la pertinence scientifique de l'outil, c'est le rapport de congruence que l'étudiant lui-même peut parvenir à établir entre les lectures qu'on lui propose et les questions qu'il se pose. Inséré artificiellement dans un processus de recherche, ce dernier est condamné, sans ce rapport de congruence, à ignorer le sens de la démarche dans laquelle on l'a engagé et à faire, en conséquence, l'expérience négative de ses limites. En d'autres termes, dans tout travail documentaire, l'étudiant qui ne sait pas bien ce qu'il cherche, ne peut pas bien exploiter ce qu'il trouve, encore moins y prendre intérêt et y trouver une valorisation. La première tâche de l'enseignant est donc d'aider l'étudiant à articuler ses propres questions et de guider la démarche d'un esprit qui cherche véritablement. Tout le reste est une affaire de moyens et conduit à poser le problème de la bibliographie en terme d'habiletés de lecture de l'étudiant.

B) Tenir compte des difficultés de lecture de l'étudiant

La lecture, surtout si elle s'inscrit dans un processus de recherche, est une activité intellectuelle beaucoup plus complexe qu'on ne se l'imagine à première vue, surtout si l'on vit, comme c'est le cas des universitaires, dans un compagnonnage quotidien avec les livres. Elle suppose la maîtrise minimale d'un langage, des capacités d'abstraction et d'analyse qui ne peuvent se développer que progressivement. Pour sortir d'une illusion pédagogique coûteuse, il faut que

l'enseignant prenne acte de cette complexité et confronte chacun de ses choix bibliographiques aux limites inhérentes chez l'étudiant à sa condition d'apprenti. Une telle démarche caractérisée par la réalisme est à l'opposé de celle qu'on a l'habitude de faire pour l'"étudiant-fiction" capable des mêmes performances de lecture que le professeur. Elle entraîne l'auteur d'une bibliographie à interroger la pertinence de chaque référence en fonction du langage, du niveau d'abstraction, de la complexité technique, des connaissances prérequises en confrontation avec les capacités de l'étudiant dont il faut bien sûr au préalable faire le diagnostic.

C) La bibliographie: un outil d'apprentissage

Si elle est concue pour rejoindre l'étudiant où il est et le conduire le plus loin où il peut aller, la bibliographie devient un outil d'apprentissage. Un tel outil est alors partie intégrante de la dynamique pédagogique du cours. Les références sont alors regroupées en fonction du déroulement du contenu et des travaux demandés. La bibliographie devient un guide de recherche et d'accès à l'information. Elle stimule l'auto-apprentissage et supporte l'étudiant dans la réalisation de ses travaux.

Avec un tel outil, l'enseignant dépasse l'unique préoccupation du savoir disciplinaire pour s'ouvrir aux savoirs faire et aux méthodologies. La bibliographie n'est plus alors seulement un document d'information, mais aussi de formation.

Une telle bibliographie communique l'importance relative des références suggérées. Elle guide les intérêts de lecture et propose des objectifs aux lectures. Elle donne des indications sur le processus documentaire à suivre pour explorer telle ou telle problématique de recherche. L'organisation ou le regroupement des références bibliographiques se définit alors en étroite relation avec le contenu du cours, les stratégies pédagogiques et les méthodes de recherche et d'analyse propres au champs disciplinaire.